

**Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'UNAB
du 9 octobre 2025
Auditorium de la Fondation Ascaro, Berne**

Cinquante-deux personnes ont participé à cette assemblée.

- Le rapport d'activités 2024/2025 suivant est accepté à l'unanimité.
 - o Au cours de l'exercice 2024/2025, l'effectif de l'UNAB était de 201 membres cotisants.
 - o Les activités de l'UNAB ont eu lieu selon le programme (25 conférences au lieu de 27 en raison de maladie, 4 séminaires, 3 visites guidées).
- Les comptes annuels 2024/2025 bouclent sur un bénéfice de CHF 5'544.76. Ils ont été vérifiés le 14 août 2025 par deux vérificateurs des comptes. Ils sont acceptés à l'unanimité.
- Pour l'exercice 2024/2025, l'UNAB a pu compter sur le soutien financier de la Banque cantonale bernoise, de la Burgergemeinde Bern et de l'UniBE, pour un total de CHF 11'500. Que ces institutions en soient remerciées. Par ailleurs, l'UNAB a reçu CHF 2'430 de dons, notamment de la part des membres.
- Par suite de la démission au 31 juillet 2025 de la Présidente Mme Crogiez, qui a pris sa retraite, le rectorat a désigné ou confirmé les professeurs suivants comme délégués de l'UniBE au Comité de l'UNAB :
 - Prof. Dr méd. Antoine Adamantidis, président
 - Prof. Dr méd. vét. Olivier Levionnois, vice-président et directeur des conférences
 - Prof. Dr Patrick Suter
 - Prof. Dr méd. vét. Franck Forterre
 - Prof. em. Dr med. Andreas Stuck, Président Stiftung Seniorenuniversität Bern
- Le budget 2025/2026 prévoit une perte de CHF 917. Il est accepté à l'unanimité.
- La cotisation annuelle est fixée à CHF 80 par personne.
- Les crédits à la présidence (CHF 200) et au Secrétaire (CHF 2'000) restent inchangés. Cependant, l'Assemblée demande au Comité d'examiner la possibilité d'augmenter le crédit au Secrétaire.

La prochaine Assemblée générale aura lieu le jeudi 8 octobre 2026.

L'Assemblée générale est suivie d'un apéro riche au restaurant *Mattehofkeller*.

UNAB
Eric Lauper, secrétaire